

**Vous recherchez
des bénévoles ?**

**Faites appel aux
réservistes de la
Réserve Civique**



RÉSERVE CIVIQUE

Le Conseil départemental des Ardennes, chef de file de l'insertion s'associe à l'Etat dans la mise en place de la Réserve Civique sur le territoire.

C'EST QUOI ?

La Réserve civique est une réponse au désir d'engagement des citoyens. Elle permet l'engagement bénévole et occasionnel des citoyens.

Être réserviste civique, c'est être acteur d'un ou plusieurs projets d'intérêt général, inspirés par les valeurs de la République, proposés par des organismes publics ou associatifs.

COMMENT ÇA MARCHE ?

- **Inscrivez votre structure** sur la plateforme www.reserve-civique.beta.gouv.fr
- **Renseignez les offres** de bénévolat pour lesquelles vous souhaitez recruter

Après vérification des informations, votre inscription est validée puis votre annonce publiée.
- **Recevez des candidatures** de bénévoles réservistes
- **Etudiez les candidatures, faites votre choix**
- **Répondez aux postulants.**
- **Accueillez et accompagnez** les bénévoles réservistes dans leurs missions



POURQUOI PASSER PAR LA PLATEFORME ?

www.reserve-civique.beta.gouv.fr/w

- Pour **trouver des bénévoles** disponibles et motivés
- Pour faire **découvrir votre structure** (association, collectivité)
- Pour permettre aux bénévoles de la réserve civique de **mettre à profit et de développer leurs compétences**

12 Domaines d'actions principaux



Coopération
internationale



Insertion et
accompagnement
professionnel



Situations d'urgence
ou événements
exceptionnels



Culture et loisirs



Mémoire et
Citoyenneté



Solidarité



Éducation pour tous



Santé



Sport



Environnement



Sécurité



Vivre ensemble



Plus d'information et de détail
sur www.cd08.fr/reserve-civique

Contact :

Conseil départemental des Ardennes

Direction de l'Insertion et du Retour à l'Emploi

soae@cd08.fr